

Le 4 juin 2021


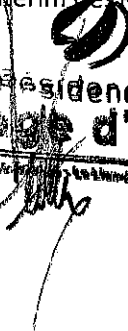
Mesdames, Messieurs,

J'ai conscience que le dernier protocole ministériel du 12 mai 2021 n'a pas été conforme à vos attentes concernant les modalités de visite.

Aussi, en concertation avec les médecins coordonnateurs et les cadres de santé des Résidences Bocage d'Anjou, j'étudierai très prochainement les possibilités d'un nouvel allègement des mesures de protection, dont l'obligation de rendez-vous pour les visites. Je ne manquerai pas de revenir rapidement vers vous à ce sujet.

Vous remerciant de votre compréhension, je vous prie, Mesdames, Messieurs de bien vouloir croire en l'expression de mes sincères salutations.

M. PETTINI,
Directeur par intérim des Résidences Bocage d'Anjou



Résidences
Bocage d'Anjou
EHPAD : Bécon-les-Granits - Le Lion-d'Angers - Vern d'Anjou